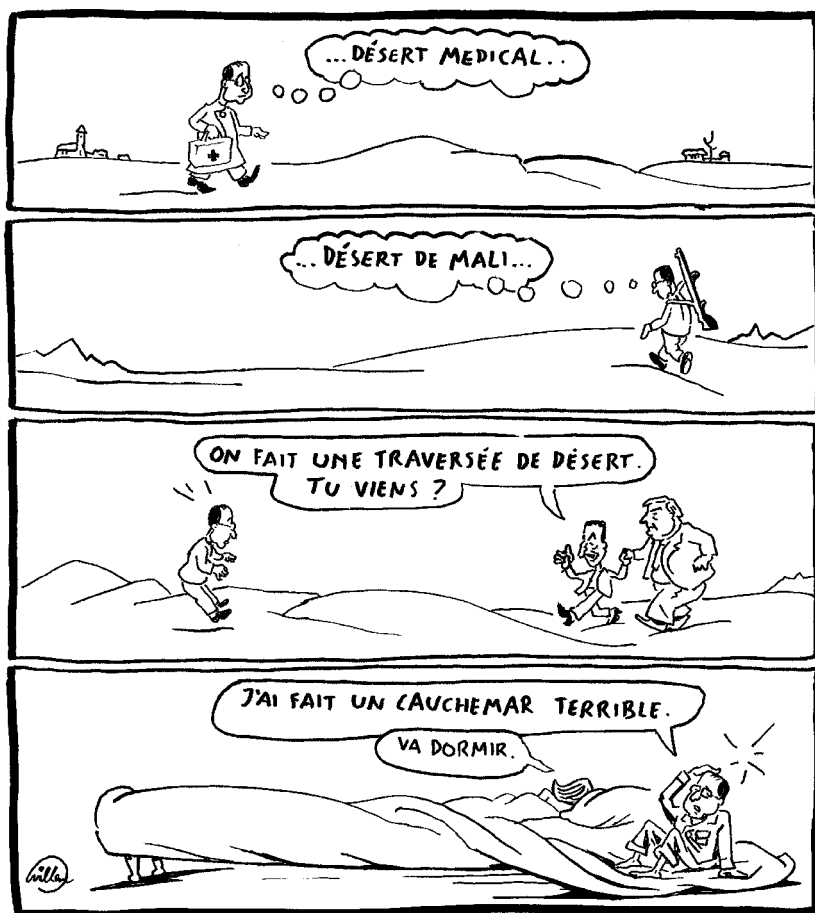


## L'ŒIL DE WILLEM



Par PIERRE MARCELLE

## Strauss-Kahn et Cahuzac, gémellité et préterition

Et tandis que vont cahin-caha leur cheminement judiciaire les affaires Bettencourt, Woerth et Sarkozy, voici que, dans un grand froissement de billets verts, confidentiellement s'éteint l'affaire Strauss-Kahn et se mitonne, tout en pudique retenue, une encore hypothétique mais déjà consistante affaire Cahuzac. Pourquoi les citer de conserve, ces deux-là, dont la familiarité reste notoire, dans et hors leur Parti socialiste ? C'est que, au-delà de leur concomitance, les aventures de l'expat du FMI et de l'actuel ministre du Budget les placent l'un et l'autre, à l'égard de la justice, dans un étrange embarras et une troublante proximité. De la culpabilité présumée du premier, il est de bon ton de dire qu'elle ne sera jamais établie, et du soupçon qui pèse sur le second, que sa pertinence reste à étayer. Et ceci fut établi

NO SMOKING

devant un tribunal du Bronx, et cela reste, en droit, indiscutable. D'où vient pourtant que le sentiment perdure que l'on ne s'en tirera pas à si bon compte ? Une fois invoqués comme un mantra les grands principes de présomption d'innocence et d'indépendance de la justice («la laisser faire son travail», dirait le Flaubert d'un *Dictionnaire des idées reçues* réactualisé), quelle chose continue d'achopper. Est-ce vraiment match nul entre Strauss-Kahn et Nafissatou Diallo, et parole contre parole, entre Cahuzac et Mediapart ? Demandez à votre entour, à vos proches, à vos amis. Pour les miens, encore porteurs d'un bulletin de vote socialiste au second tour d'un récent scrutin présidentiel, Strauss-Kahn est politiquement mort et Cahuzac ne va pas très bien non plus.

Non que mes camarades soient mieux informés que vous ou moi. Leur intime conviction ne vaut pas vérité et ne s'appuie que sur des principes fondant cette identité de gauche dont ils persistent à se réclamer. Ainsi faisait, parmi mes chers disparu(e)s, une vieille dame indignée au meilleur sens du terme, qui avait coutume de répéter qu'elle «aurait honte d'être riche», formule qu'elle avait fait sienne du temps de la SFIO – vous savez, quand le Parti socialiste se définissait déjà comme «social-démocrate» (ce qui ne nous rajeunit pas). Si elle, hier, ni eux, aujourd'hui, ne contestait ni ne contestent le droit au respect de la vie privée, leur légitimisme démocratique fronce le nez lorsqu'il est question d'évasion fiscale. De vieux gènes robespierristes, sans doute, voire pire, tant il est toujours question,

lorsque s'énonce le beau nom de socialisme, de «valeurs» et de culture... Mais, dira-t-on, Jérôme Cahuzac, dont la vertu de rigueur budgétaire n'est plus à faire, nie avoir jamais possédé de compte bancaire dissimulé, en Suisse ou ailleurs. Mediapart, qui le révéla, n'en démord pas, cependant. Si le procès fait au site de «feuilletonner» ses informations semble franchement fantaisiste (vit-on jamais joueur d'échec annoncer, avant son premier coup, ses stratégies d'ouverture et de développement ?), la question de savoir à qui incombe la charge de la preuve reste d'actualité. A Mediapart de prouver la culpabilité du ministre, ou à celui-ci son innocence ?

Mes amis n'en demandent pas tant. Eux estiment que la simple morale civique légitime l'exemplarité de leurs gouvernants ; eux plaident que, par

temps de grande crise, cette exemplarité doit aller au-delà même de ce que la loi exige ; eux arguent que les soupçons qu'ils nourrissent à l'endroit de Cahuzac sont largement suffisants pour déclencher la «jurisprudence Bérégo-voy-Balladur» (et... Strauss-Kahn). Leurs soupçons, ils ne prétendent pas les fonder. Parce que, sans être pauvres, ils pensent qu'on ne prête qu'aux riches, et que la richesse de Cahuzac est obscène : sa seule qualité de chirurgien esthétique et les fréquentations qui vont avec (1) leur suffisent pour faire de lui plus qu'un suspect, et à lui-même, un procès à charge. Dites-leur qu'il s'agit d'un procès d'intention, ils ne s'en offusqueront pas. D'aucuns l'admettront volontiers, et certains iront même jusqu'à le revendiquer. Selon eux, que Strauss et Cahuzac soient moralement coupables ou politiquement responsables leur importe peu : pour eux, c'est du pareil au même.

Rien, évidemment, dans leur discours, qui n'évoque celui des partisans de la famille Pen prétendant exploiter à leur profit électoral d'éventuelles malversations dans les comptes privés d'un homme public. Si cependant celles-ci devaient être avérées, mes camarades n'en seraient ni heureux, ni honteux, ni surpris. Affligés, sans doute, mais plus certainement très très colère.

(1) Comme rapporté dans un portrait édifiant et redoutablement vachard qu'il faudrait citer tout du long et que publia «Le Monde» daté des 9 et 10 décembre, «Les deux hommes [Cahuzac et Strauss-Kahn] partagent ces réseaux qui, comme la franc-maçonnerie, transcendent la droite et la gauche pour se retrouver dans les affaires ; les mêmes amis, aussi.»

## Aimez-vous les caramels mous ?

Par SYLVIE GOULARD  
Députée européenne (Alde)

Dans l'album de Tintin, *l'Etoile mystérieuse*, alors que la terre échappe de peu à la destruction, le professeur Calys fait diversion en offrant des caramels. Avec la monnaie unique, c'est un peu la même chose : alors que l'euro l'a échappé belle (pour combien de temps ?), le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, propose aux dirigeants européens quelques bonbons, sans qu'on sache d'ailleurs si ses propositions ont déjà définitivement été tuées par les gouvernements, ou ressurgiront sous peu. Quel que soit leur destin, la méthode est erronée. Pourquoi donner la priorité à des questions techniques (par exemple la supervision des banques ou le contrôle des budgets), si importantes soient-elles, quand, pour la première fois le Conseil européen se penche enfin – à raison – sur la légitimation démocratique ? Pourquoi tant de jargon et si peu d'ambition ?

M. Van Rompuy prend vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement pour des ministres des Finances, ou pire, des techniciens. Dans un texte de 15 pages, il faut attendre la 13<sup>e</sup> pour voir enfin traitées les questions fondamentales de démocratie, et encore le contenu est-il très décevant. Faute de souffle, mêmes ses idées les plus novatrices, comme un budget pour la zone euro, finissent par perdre tout relief. La sortie durable de la crise passe par un changement d'une toute autre ampleur ; l'euro appelle des politiques communes en

matière économique et sociale ; il nous oblige à considérer enfin la zone euro comme un tout. Sans démocratie à l'échelle de ce tout, l'intrusion mutuelle des partenaires dans les politiques nationales, ferment de discorde, sera, à terme, insupportable. Ainsi, Van Rompuy a tort de proposer des arrangements contractuels entre les Etats et les institutions. Depuis près de soixante ans, l'Europe communautaire repose sur un ordre juridique propre et des institutions communes, notamment une Cour de justice. Des contrats seraient une régression et la porte ouverte à tous les marchandages. Peut-être nos dirigeants préfèrent-ils dissenter de sujets techniques pour éviter la question qui fâche. Car si, comme l'écrit Herman Van Rompuy, «la légitimation démocratique et la responsabilité politique doivent intervenir au niveau où les décisions sont prises», une question vient à l'esprit : qui contrôle le Conseil européen, ce monarque collectif qui décide derrière des portes closes sans tolérer de débat ni rendre des comptes et ne peut jamais être renversé ? La légitimation indirecte de ses membres, lors d'élections nationales séparées, où il n'est guère question d'Europe, ne suffit plus. Mieux vaudrait faire émerger un peuple européen en osant la démocratie, comme les Athéniens l'ont fait au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Voilà les questions qu'un document politique, digne de ce nom, destiné aux chefs d'Etat et de gouvernement, devrait proposer. Il faudra hélas se contenter des caramels mous.

(1) Auteure avec Mario Monti «De la démocratie en Europe. Voir plus loin», éd. Flammarion.